

INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS (ARTICLE L 233-8 II DU CODE DE COMMERCE)

L'action ATEME (code ISIN FR0011992700 – Mnémonique ATEME) est admise aux négociations sur le compartiment B du marché Euronext Paris. Qualifiée Entreprise Innovante par Bpifrance, la société est éligible aux FCPI.

| | Nombre total d'actions composant le capital social | Nombre total de droits de vote | |
|------------|--|--|------------|
| 03/05/2021 | 11 153 074 | Nombre de droits de vote théoriques ¹ : | 12 446 191 |
| | | Nombre de droits de vote exerçables ² : | 12 438 181 |

Présence dans les statuts d'ATEME d'une clause imposant une obligation de franchissement de seuil complémentaire de celle relative aux seuils légaux : **non**.

¹ Le droit de vote théorique est calculé conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF (Autorité des marchés financiers), sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

² Le droit de vote exerçable est donné à titre d'information, compte non tenu des actions privées de droit de vote (actions d'auto-détention et d'auto-contrôle).